

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	3
Nombre de votants	35
Date de la convocation	27/09/2024
Certifié exécutoire le	08/10/2024
Date d'affichage	17/10/2024
Envoyé en préfecture le	17/10/2024

Le sept octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, , ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEZEAUD Annie, BEZAU Sophie, LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (représentée), BOURDARIAS Sophie, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), GARAIS Daniel (représenté), JANICOT Véronique, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène, TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

110-2024 Déviation routière - Commune de Meymac

Le Président explique que le Département a engagé son plan « route 2030 » pour tracer les routes de demain dans un objectif d'aménagement et de développement de la Corrèze.

Dans ce cadre, il a été décidé de poursuivre le projet de contournement de Meymac. Le linéaire est de 4 kilomètres et permettra de délester le centre bourg d'une partie des 2 000 véhicules par jour et de la centaine de poids lourds et grumiers qui y transitent, pour un trafic attendu sur la déviation de l'ordre de 850 véhicules par jour.

Sur ce projet de contournement et dans le souci d'assurer la concertation la plus large autant que la pleine adhésion des territoires, le Département souhaite une approbation préalable des communautés de communes concernées (Haute-Corrèze Communauté et Vézère Monédières Millesources) de la commune de Meymac et du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

La planification envisagée de l'opération pourrait être la suivante :

- Juillet 2024 – décembre 2024 : établissement du dossier parcellaire, finalisation des études d'avant-projet et des dossiers réglementaires ;
- Janvier 2025 – aout 2026 : études techniques détaillées, instruction des dossiers réglementaires par l'Etat et acquisitions foncières ;
- Septembre 2026 à février 2027 : travaux de déboisement, archéologie préventive et consultation des entreprises de travaux.
- Dès le printemps 2027 : travaux généraux.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 35 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- Emet un avis favorable sur le projet de contournement de Meymac porté par le Conseil Départemental dans le cadre de son plan « Routes 2030 ».

Fait à Treignac le 10/10/2024

Le Président, Philippe JENTY

